

Chaque année, le Bureau se fixe des objectifs de productivité, pour l'ensemble de l'organisation et pour chaque direction opérationnelle. Ces objectifs sont adoptés par le Comité exécutif et par le Conseil consultatif.

Le nombre de titres de voyage délivrés au Canada a augmenté de 7 p. 100 par rapport à 1993-1994. Deux facteurs indépendants l'un de l'autre expliquent l'augmentation du nombre de titres de voyage délivrés en 1994-1995. Le plus important est sans doute la fin de la récession. Quand l'économie tourne au ralenti, les gens considèrent les voyages à l'étranger comme un luxe qu'ils ne peuvent plus se permettre. Cependant, dès que l'économie a commencé à dépasser les prévisions de croissance, le nombre de Canadiens voyageant à l'étranger s'est mis à grimper.

Le second facteur date de l'exercice précédent. En décembre 1993, dans un avis consulaire aux voyageurs, on a recommandé aux Canadiens entrant aux États-Unis en utilisant le transport en commun de se munir d'un titre de voyage valide. Cet avis a reçu beaucoup d'attention dans la presse, ce qui a entraîné une demande imprévue

pour des passeports. Cette demande s'est maintenue pendant presque tout l'exercice 1994-1995, pour commencer à diminuer pendant le quatrième trimestre.

Le volume des titres de voyage délivrés à l'étranger a diminué de 13 p. 100. Cette baisse est surtout due au fait que les Canadiens vivant aux États-Unis envoient maintenant leur demande de passeport à Ottawa. Ils ne s'adressent aux missions canadiennes locales qu'en cas d'urgence.

Sur les 1 397 223 titres de voyage émis, environ 98 p. 100 étaient des passeports de 24 pages et 2 p. 100, d'autres titres.

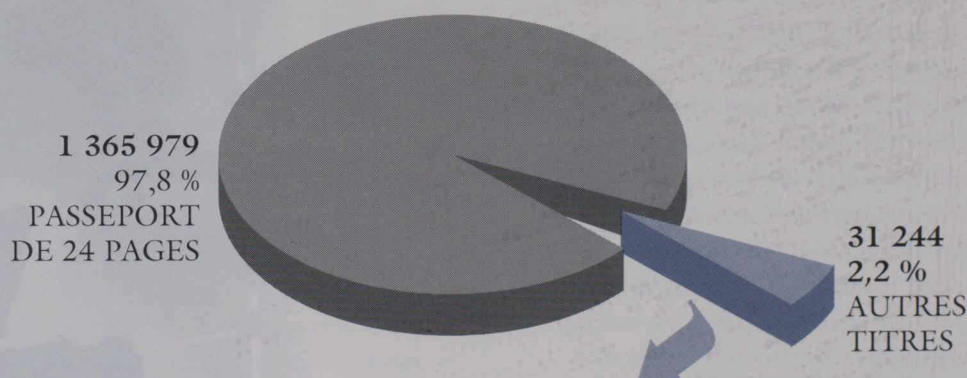
La productivité

La productivité est depuis longtemps le principal indicateur de rendement utilisé au Bureau des passeports. Chaque année, le Bureau se fixe des objectifs de productivité, pour l'ensemble de l'organisation et pour chaque direction opérationnelle. Ces objectifs sont adoptés par le Comité exécutif et par le Conseil consultatif.

La haute direction se base sur les objectifs de productivité pour répartir les ressources, pour contrôler l'efficacité et pour élaborer des objectifs à court et à long terme.

Le taux de productivité se définit comme le nombre de titres de voyage délivrés par année-personne. Il existe deux variantes de ce taux : pour

Titres de voyage par catégorie



Passeport de 48 page	T.V.R.	Passeport spécial	C. de' I.	Passeport diplomatique	Passeport d'urgence
----------------------	--------	-------------------	-----------	------------------------	---------------------